

## **Enjeux économiques de la conférence de Copenhague (7-18 décembre 2009)**

- **Un accord économiquement pertinent**
- **Bilan du Protocole de Kyoto : un système multilatéral déséquilibré**
- **Les risques d'un accord déséquilibré à Copenhague**

**La conférence de Copenhague sur le changement climatique doit donner une suite au Protocole de Kyoto qui arrive à échéance en 2012. Mais débouchera-t-elle sur un accord pertinent d'un point de vue économique ? Actuellement, le système multilatéral est déséquilibré : si quasiment tous les Etats reconnaissent la nécessité d'agir contre le changement climatique, ils ne sont pas d'accord sur les moyens ni surtout sur l'effort des uns et des autres pour y parvenir. L'issue de Copenhague est donc incertaine.**

### **Un accord économiquement pertinent**

#### **Le changement climatique : un objet économique particulier**

D'un point de vue économique, le changement climatique a des spécificités propres qui n'incitent pas à l'action des politiques : bien public mondial, incertitude quant aux effets de GES<sup>1</sup> sur le climat et au coût pour y remédier, opposition coûts immédiats de la lutte et bénéfiques à long terme, tout ceci favorise l'inaction.

#### **Le constat scientifique**

Selon le rapport Stern<sup>2</sup>, le coût de l'inaction est supérieur (perte mondiale de -5 à -20% de PIB/tête à long terme) au coût de l'action (-1% de PIB en 2050).

Pour le GIEC<sup>3</sup> l'objectif, agréé en G8, est de limiter la hausse de la température à 2° C en 2050 : pour cela, les pays développés doivent diviser par 4 leurs émissions par rapport à 1990, et le reste du monde par 2. Parmi les pays développés, seule l'UE respecte cet objectif. Toutefois, la part des pays développés dans les émissions totales de GES, aujourd'hui proche de 50%, va se réduire sous l'effet de la progression rapide des émissions dans les PED.

#### **Quel est le système optimal ?**

Pour baisser les émissions de CO<sub>2</sub>, deux instruments économiques sont disponibles : la taxe sur le CO<sub>2</sub>, et les permis d'émissions de CO<sub>2</sub>. Tous deux efficaces car incitatifs, ils répondent à une logique différente : avec la taxe carbone, le prix est connu d'avance mais pas les quantités de CO<sub>2</sub>, pour les permis, c'est l'inverse.

### **Bilan du Protocole de Kyoto : un système multilatéral déséquilibré**

#### **Le Protocole de Kyoto, un régime insuffisant**

Ce Protocole (1997, entrée en vigueur 2005) n'engage que des pays développés, appelés à être minoritaires ; les Etats-Unis ne l'ont pas ratifié alors qu'ils émettent un quart des émissions de CO<sub>2</sub> et les PVD n'étaient pas partie prenante. Un seul objectif quantifié, le niveau d'émission de CO<sub>2</sub> : -5% sur 2008-2012 par rapport à 1990. Il prévoit aussi la possibilité d'échanger les permis d'émissions entre Etats.

---

<sup>1</sup> Gaz à effet de serre

<sup>2</sup> Rapport sur les conséquences économiques du réchauffement climatique de l'économiste Nicholas Stern (octobre 2006)

<sup>3</sup> Le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

Mais on est face à un excès des droits d'émettre : il y a plus de vendeurs que d'acheteurs. Ce déséquilibre provient de l'absence des Etats-Unis et d'excédents en provenance de certains pays (Ukraine et Russie principalement).

### **Des actions mises en place dans plusieurs régions du monde**

En marge de Kyoto, l'Europe a institué en 2005 un marché domestique européen ETS (*Emission Trading Scheme*) où se négocient entre entreprises des droits à polluer. D'autres marchés sont en cours de constitution en Amérique du Nord, en Australie, en Nouvelle Zélande. Comme exemple en matière de taxes, complémentaire d'un marché de permis, on peut citer la taxe carbone en France, sur les secteurs non couverts par l'ETS.

### **Les risques d'un accord déséquilibré à Copenhague**

A la différence de Kyoto, les PVD et surtout les pays émergents (Afrique du Sud, Brésil, Inde, Chine) seront des acteurs importants à Copenhague. En outre, tous les participants doivent s'engager à baisser leurs émissions de CO<sub>2</sub>, mais aussi des fonds sont prévus pour financer la lutte. Toutefois, les engagements seront-ils contraignants ou non ? Et surtout, comment les fonds seront-ils utilisés pour qu'ils servent vraiment de levier à la lutte contre le réchauffement climatique ?

### **Les préparatifs de Copenhague**

A Bali 2007<sup>4</sup>, quatre thèmes avaient été retenus en prévision de Copenhague : réduction des émissions, adaptation aux conséquences du changement climatique, financement et transferts de technologie pour aider les PVD sur les deux premiers objectifs. A ce jour, les engagements des pays développés pour réduire les émissions de GES sont insuffisants : entre -15 à -20% d'émissions, contre -25% à -40% en 2020 préconisés par le GIEC. Seule l'UE se situe dans la fourchette.

### **Une négociation bloquée sur le financement malgré des besoins importants**

L'UE a évalué à 100Mds€ an à l'horizon 2020 l'aide financière à fournir aux pays du sud dans la lutte contre le réchauffement climatique. D'un point de vue économique, le mieux serait une contribution universelle (hors PMA), calculée sur double critère (PIB/Taux d'émission) et redistribuée de cette façon : moins un pays émet moins il paie, si c'est un pays développé, et plus il reçoit, si c'est un PVD.

### **Les scénarios possibles**

Plusieurs scénarios sont envisageables, du plus pessimiste, sans système incitatif et sans aucun objectif contraignant, au plus optimiste, avec engagement de tous les pays sur une réduction conséquente de leurs émissions de GES et une contribution financière universelle incitative. Il est peu probable que les Etats-Unis se conforment actuellement aux objectifs du GIEC. Il convient plutôt de tabler sur un scénario en demi-teinte : un accord politique plus ou moins ambitieux et l'engagement de se réunir en 2010 pour signer un accord juridiquement contraignant avec l'ensemble des pays, y compris les Etats-Unis.

---

<sup>4</sup> 13<sup>ème</sup> conférence des Nations unies sur le changement climatique